Syndicat Local FO Justice CP RIOM

À 24H DU BRACELET, LES MENOTTES !!!

Le 06 avril 2023, lors de la distribution du repas de midi au 1er étage de la MAH2, le détenu G… attend dans sa cellule.

Le gradé, présent à l'étage pour des ouvertures nécessitant plusieurs personnels, aperçoit dans la cellule un chargeur de téléphone branché.

Il entre et au bout du chargeur surprise… **un smartphone** !!!!

Le Premier Surveillant saisi l'objet interdit en détention puis se dirige vers la sortie de la cellule quand le jeune condamné s'avance vers lui brusquement, **le bouscule, lui arrache violemment le téléphone des mains, referme la porte de la cellule et tente de lui porter des coups en le menaçant « je vais te niquer ».**

Les renforts arrivent, le détenu est difficilement maîtrisé et conduit au Quartier Disciplinaire.

Bilan de l'intervention :

2 agents blessés (9 jours d'arrêt avec une entorse au poignet pour l'un et 6 jours pour l'autre).

Mais l'histoire ne s'arrête pas là !!!!!

En effet le détenu G… s'était vu accorder un aménagement de peine sous la forme d'un DDSE (bracelet électronique) à compter du 07 avril 2023 **soit dès le lendemain de l'agression** !!!!

Le Juge d'Application des Peines décide le jour même de suspendre l'aménagement de peine au condamné compte tenu de la gravité des faits.

Le Syndicat local FO JUSTICE félicite les agents qui sont intervenus et se porte en soutien des 2 blessés et les accompagnera lors de leurs démarches.

Le Syndicat local FO JUSTICE condamne l'agression du détenu et demande son transfert.

Le Syndicat local FO JUSTICE se félicite de la réponse judiciaire apportée avec célérité par le JAP qui par ce fait apporte un soutien institutionnel aux personnels pénitentiaires exerçant leurs fonctions dans des conditions difficiles.

SL FO Justice Riom
Le 7 avril 2023